

# Manque de moyens au collège de Verson : les enseignants en grève

Ce mardi 22 septembre 2020, les enseignants et personnels de la vie scolaire du collège de Verson sont en grève : ils dénoncent le manque de moyens.



Personnels et parents d'élèves du collège de Verson étaient mobilisés devant l'établissement ce mardi 22 septembre 2020.

"La situation est préoccupante", lance [Emmanuel Gué](#), adjoint à la politique éducative de [Verson](#) ([Calvados](#)). Ce mardi 22 septembre 2020, les enseignants et le personnel de la vie scolaire du collège Jacques Prévert sont en grève. Ils étaient accompagnés de parents d'élèves. Ils réclament plus de moyens. "De nombreuses constructions immobilières sont en cours sur la commune et donc on peut s'attendre à avoir plus d'enfants scolarisés dans les années à venir", continue l' élu.

## Du personnel en plus

Ce mardi, 85% des enseignants et 90% du personnel de la vie scolaire sont en grève. "C'est le début d'une série d'actions", explique un des enseignants présents.

Actuellement nous avons 655 élèves soit 44 de plus que l'an dernier, explique Christophe Bel, professeur documentaliste au collège. Mais nos moyens sont restés les mêmes. Nous nous retrouvons avec des classes de 29 élèves en 5e et 4e.

Les enseignants et le collectif de parents d'élèves avaient déjà manifesté le 8 septembre dernier. Une délégation a rencontré des représentants du Rectorat et de la DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation nationale). "Ils comprennent et ils ont conscience du manque de CPE, d'employés pour l'administratif mais rien ne change", continue Christophe Bel.

Lire aussi : Collège de Verson : parents et enseignants dénoncent un manque de moyens

"Pour l'ouverture d'une classe, nous avons conscience que ça ne peut pas se faire cette année mais nous travaillons déjà pour la rentrée prochaine. Par contre, nous pensons qu'avoir 1/2 poste de CPE et de secrétaire en plus, c'est possible".

De son côté le Rectorat explique que des dotations ont été faites et que "les moyens alloués sont conformes à la typologie de l'établissement". Un dialogue est ouvert entre les représentants des enseignants et le Rectorat : "nous allons les accompagner et voir avec eux comment s'organiser pour faire avec les moyens dont ils disposent".